



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 343 m - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement-

Code(s) Rome : F1302, F1402, I1503

Formacode : 12592, 22054, 31717

Date de l'arrêté : 16/03/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 27/04/2012

Date d'effet de l'arrêté : 27/04/2012

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

A partir d'un plan coté et à l'aide d'une pelle hydraulique et des équipements nécessaires, le candidat :

- réalise un ouvrage à la pelle hydraulique type travaux publics,
- exécute des terrassements et manipulations spécifiques aux chantiers de dépollution chimique des sols, demandés et contrôlés par le chef de chantier (rôle joué par un membre du jury),
- réalise la pose et le raccordement d'éléments de canalisation.

Un questionnaire professionnel et un entretien technique complètent la mise en situation.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	3/26

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	4/26

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel ADS-RC

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP		00 h 00 mn	Sans objet
<p>Epreuve de synthèse :</p> <p>- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet</p>	<p>Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.</p> <p>Planter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.</p> <p>Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur une pelle hydraulique et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.</p> <p>Réaliser en sécurité une fouille en tranchée à la pelle hydraulique.</p> <p>Creuser en sécurité un fossé à la pelle hydraulique avec un godet trapézoïdal et un godet de curage.</p> <p>Terrasser en sécurité un ouvrage à la pelle hydraulique et charger les matériaux dans des engins de transport.</p> <p>Régler en sécurité une surface à la pelle hydraulique avec un godet de curage.</p> <p>Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique les manipulations d'éléments encombrants.</p> <p>Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution chimique des sols.</p> <p>Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution chimique de sols, hors site et sur site.</p> <p>Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane.</p> <p>Sur un chantier de dépollution chimique, poser au sol et raccorder des éléments de canalisation.</p> <p>Identifier et utiliser les moyens de communication adaptés aux interlocuteurs et aux exigences de l'emploi.</p>	03 h 45 mn	<p><u>1 - Réaliser un terrassement à l'aide d'une pelle hydraulique (durée 2 h 30) :</u></p> <p>A partir d'un plan coté fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"> - baliser et planter l'ouvrage à réaliser, - réaliser les opérations de début et de fin de poste, - exécuter une fouille de formes et de dimensions données avec chargement de la terre excavée dans un engin de transport . <p><u>2 - Exécuter des tâches spécifiques à la dépollution chimique des sols (durée 1 h 15) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - poser une géomembrane et la caler, - manipuler un fût avec des élingues, - communiquer avec un walkie-talkie, - exécuter la pose et le raccordement d'éléments de canalisation.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	5/26

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
- Questionnaire professionnel	Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique les manipulations d'éléments encombrants. Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur un porte engin. Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution chimique des sols. Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution chimique de sols, hors site et sur site. Sur un chantier de dépollution chimique, poser au sol et raccorder des éléments de canalisation.	01 h 00 mn	Questionnaire professionnel (durée 1 h 00) : Evaluation complémentaire des connaissances et savoirs faire sur l'exécution de terrassement à la pelle hydraulique et de différents travaux dans le cadre d'un chantier de dépollution chimique des sols.
- Entretien technique	Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution chimique des sols. Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane.	00 h 15 mn	Evaluation de points non pris en compte dans le questionnaire professionnel et l'épreuve pratique.
Entretien final		00 h 30 mn	Evaluation de synthèse sur les capacités du candidat y compris le temps d'échange sur le DSPP
	Par candidat, durée de l'épreuve	05 h 30 mn, dont 00 h 45 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Pour les candidats issus de la VAE , un temps de prise en main du matériel proposé par le centre de validation sera prévu.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	6/26

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Exécuter des terrassements de sol à l'aide d'une pelle hydraulique						
Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.	Les signalisations adaptées au chantier sont en place. L'implantation des signalisations respecte le schéma donné.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implanter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.	L'implantation de l'ouvrage est conforme au plan fourni. Les dimensions sur le terrain sont conformes au plan donné. Les équerrages et les alignements sont justes.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur une pelle hydraulique et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.	Les opérations de prise et de fin de poste sont exécutées à chaque changement de conducteur. La consommation de carburant et d'huiles moteur et hydraulique sont conformes aux données du constructeur. Le journal de suivi de l'engin est renseigné régulièrement.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en sécurité une fouille en tranchée à la pelle hydraulique.	Les différents réseaux pouvant se trouver dans l'emprise du terrassement sont identifiés et matérialisés avant l'intervention. La stabilité de l'engin est assurée tout au long des opérations. La mise en dépôt des matériaux issus du terrassement permet la poursuite de l'activité en sécurité. Les parois de la tranchée sont dressées et purgées. Les caractéristiques de la fouille et les tolérances dimensionnelles sont respectées. La sécurité du personnel à pied en tranchée est assurée. Les préconisations de la CNAM sur la conduite d'engins en sécurité sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	7/26

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Creuser en sécurité un fossé à la pelle hydraulique avec un godet trapézoïdal et un godet de curage.	Les différents réseaux pouvant se trouver dans l'emprise du terrassement sont identifiés et matérialisés sur le terrain avant l'intervention de l'engin. Les matériaux issus du terrassement sont judicieusement mis en dépôt. Les parois du fossé sont talutées et régulières. Les caractéristiques de la fouille et les tolérances dimensionnelles sont respectées. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terrasser en sécurité un ouvrage à la pelle hydraulique et charger les matériaux dans des engins de transport.	Les équipements sont adaptés aux travaux exécutés. La précision du terrassement respecte les tolérances en vigueur dans la profession. La vitesse de chargement des véhicules de transport est adaptée à l'environnement. La charge est équilibrée dans les bennes. Les consignes de sécurité sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régler en sécurité une surface à la pelle hydraulique avec un godet de curage.	Les mises en forme exécutées respectent les dimensions des profils demandés. Le degré de finition du surfacage respecte le cahier des charges. Les consignes de sécurité sont respectées .	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique les manipulations d'éléments encombrants.	Le choix des appareils de levage est adapté à l'élément concerné et à ses conditions de manipulation. La mise en œuvre du matériel de levage est conforme aux normes de charge et de sécurité . Les manœuvres sont exécutées avec précision. Les consignes de sécurité du personnel à pied sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur un porte engin.	Les mouvements de l'engin sur la rampe d'accès et sur la plateforme sont fluides et dans l'axe. La position de transport respecte l'équilibre de l'ensemble. L'arrimage est réalisé en conformité avec la réglementation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	8/26

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Intervenir sur un chantier de dépollution chimique des sols						
Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution chimique des sols.	Les différentes interventions sont identifiées dans le document de suivi des travaux. Les équipements individuels et collectifs sont identifiés et portés en fonction du risque encouru.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution chimique de sols, hors site et sur site.	Les terres polluées courantes sont reconnues (couleurs, odeurs, consistance, ...). Le stockage des terres est effectué proprement en limitant la propagation des contaminations. Le port des EPI est effectif et adapté aux contaminations en présence. Les procédures de sécurité concernant la manutention de fûts métalliques au contenu non identifié ou dangereux sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane.	Le terrassement préalable est vérifié et validé. Le film souple est posé sans faux plis, et déroulé suivant les axes prévus. Les recouvrements sont suffisants et dans le bon sens prêts à recevoir une éventuelle soudure. Le film ne bouge pas, il est maintenu correctement (vent, poids, ...). Le film n'a subi aucune détérioration à la pose et à la manutention.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur un chantier de dépollution chimique, poser au sol et raccorder des éléments de canalisation.	Les canalisations sont posées au sol suivant le plan de pose fourni. Les raccordements sont étanches. Les fluides transportés sont repérés (eau, air propres, contaminés, polluants).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier et utiliser les moyens de communication adaptés aux interlocuteurs et aux exigences de l'emploi.	Les directives du chef d'équipe sont suivies avec célérité. Le carnet de suivi des engins ou des équipements est lu et renseigné à chaque changement de poste. Les échanges avec les collaborateurs sont clairs et précis. L'agent est attentif aux messages des personnes évoluant dans sa zone de travail. L'alerte est donnée en cas de besoin et à bon escient.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	9/26

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Les candidats devront présenter les éléments nécessaires au responsable du site de certification, pour les autoriser à conduire une pelle hydraulique (par exemple le CACES 2 de la recommandation R372m de la CNAM)						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	10/26

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Les équipements de protection individuels et collectifs sont opérationnels, disponibles et mis en œuvre. Les situations à risque sont évitées ou maîtrisées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre des modes opératoires	Les tâches exécutées respectent les modes opératoires prévus. Les conséquences du non respect des procédures sont connues.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler en équipe	La coordination de l'activité avec les autres intervenants est effective avec une répartition des tâches. La collaboration avec les intervenants est effective.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	11/26

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

La présence des évaluateurs est indispensable tout au long de la mise en situation professionnelle.

Un des membres évaluateur jouera le rôle de chef de chantier pour donner les consignes lors des terrassements et de la manipulation.

Le jury peut à tout moment interrompre les épreuves s'il juge que les conditions de sécurité ne sont pas respectées ou que l'attitude du candidat représente un danger imminent pour lui-même, autrui ou l'environnement.

Conditions particulières de composition du jury :

Pas de conditions particulières.

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Le centre de validation devra organiser la surveillance pendant l'épreuve du questionnaire.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	12/26

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

L'épreuve de synthèse se déroule sur le site d'un centre de formation ou d'une entreprise ; ce site doit posséder les infrastructures suivantes :

- une plateforme adaptée pour les épreuves de terrassement et de manipulation à l'aide d'une pelle hydraulique,
- des locaux d'accueil pour l'épreuve écrite.

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Vestiaires, sanitaires	1 vestiaire dames, 1 vestiaire hommes, 1 sanitaire dame, 1 sanitaire homme
1 local situé à proximité de la plate forme d'évolution des engins, permettant de recevoir au minimum 6 personnes, équipé d'une table, de 6 sièges, d'un tableau fixe ou de type « paper-board ».	Utilisation du local : - présentation de l'épreuve aux candidats, - mise à disposition du jury pour entretiens techniques et délibération.
Suivant l'organisation choisie, une salle pour la passation de l'entretien final	Salle équipée du matériel de présentation courant (ordinateur, tableau, marqueurs de différentes couleurs). La salle devra garantir les règles de confidentialité et permettre au jury de s'entretenir au calme avec le candidat

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	13/26

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 2 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Une aire spécifique en terre de 400 m ² par candidat, meuble sur 2 m de profondeur, la surface totale dépendra du nombre de candidats présenté à la session.	
Machines et matériel	1 pelle hydraulique sur chenilles ou sur pneus d'un poids supérieur à 6,5 tonnes équipée d'un godet type terrassement et équipée pour la manutention (clapet anti retour). 1 tombereau avec chauffeur permettant de charger les matériaux extrait par le candidat. 2 walkies talkie 3 postes.	
Outillage	Des élingues adaptées pour la manipulation de fût en sécurité, à disposition de la pelle hydraulique. 2 lunettes de chantier avec trépied et mire. 2 règles aluminium de 4 m de longueur.	
Petit outillage	1 caisse à outil comprenant les outils nécessaires à la coupe de tubes PVC et PE et au montage des raccords proposés. 2 pelles à main.	1 pompe à graisse, 1 lot de chiffons, 1 décamètre, un double mètre, un cordeau (50 mètres minimum), une massette, un seau de maçon, un niveau de maçon.
Equipements de protection individuelle (EPI)		1 appareil de protection respiratoire (APR) filtrants avec différents types de cartouches. Equipements de protection individuelle pour les candidats, les membres du jury, le responsable de session et les hommes à pied : casque de chantier et casque anti bruit, gilet de sécurité rétro réfléchissant, chaussures de sécurité, gants de manutention, lunettes de protection.
Matière d'œuvre	2 fûts métalliques de 200 l remplis partiellement d'eau (1 de rechange en cas d'avaries lors des manipulations). Huile moteur, huile hydraulique et liquide de refroidissement permettant au besoin d'ajuster les niveaux des machines mises à disposition. Un raccord pour PVC ou PE avec joint extérieur à compression.	20 piquets d'implantation. 1 sac de plâtre ou 2 bombes de peinture. Chutes de tubes PVC et PE de diamètre supérieur à 50 mm permettant la mise en œuvre des raccords. Un raccord PVC à coller.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	14/26

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 2 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
	Un raccord pour PVC ou PE avec joint de bride contre bride et boulons. Colle, diluant, toile émeri pour collage PVC	
Documentation	Notice technique des engins mis à disposition.	
Autres	Carburants en quantité nécessaire et suffisante pour le fonctionnement des engins.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	15/26



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Exécuter des terrassements de sol à l'aide d'une pelle hydraulique

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Régler en sécurité une surface à la pelle hydraulique avec un godet de curage.</p> <p>Terrasser en sécurité un ouvrage à la pelle hydraulique et charger les matériaux dans des engins de transport.</p> <p>Réaliser en sécurité une fouille en tranchée à la pelle hydraulique.</p> <p>Effectuer en sécurité les opérations de prise et de fin de poste sur une pelle hydraulique et assurer les opérations d'entretien et de contrôle quotidien ou périodique de premier niveau.</p> <p>Creuser en sécurité un fossé à la pelle hydraulique avec un godet trapézoïdal et un godet de curage.</p> <p>Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique les manipulations d'éléments encombrants.</p> <p>Implanter ou contrôler les travaux réalisés avec le matériel de mesure ou de topographie.</p> <p>Mettre en place un dispositif de signalisation et de balisage sur un chantier de Travaux Publics.</p> <p>Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur un porte engin.</p>	03 h 00 mn	<p>A partir d'un plan d'exécution, d'une description d'ouvrage à réaliser et d'une implantation donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer les opérations de prise de poste de la pelle hydraulique, - effectuer un terrassement en masse avec une pelle hydraulique, - réaliser à la pelle hydraulique une fouille en tranchée suivant une pente donnée et se raccordant sur un terrassement défini, - contrôler la conformité du travail réalisé par rapport au travail demandé, - effectuer les opérations de fin de poste de la pelle hydraulique. <p>Le candidat devra respecter les consignes de sécurité en vigueur sur le chantier et porter les équipements de protection individuels.</p> <p>Le non-respect des règles essentielles de sécurité peut entraîner l'arrêt de l'évaluation.</p> <p>NB : le candidat devra présenter une autorisation à la conduite de la pelle hydraulique délivrée par le responsable de la session de validation.</p>
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	18/26

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			Sans objet
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			Sans objet
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	03 h 00 mn 03 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	19/26

CCP 2 - Intervenir sur un chantier de dépollution chimique des sols

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sur un chantier de dépollution chimique, poser au sol et raccorder des éléments de canalisation.</p> <p>Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane.</p> <p>Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution chimique des sols.</p> <p>Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution chimique de sols, hors site et sur site.</p> <p>Identifier et utiliser les moyens de communication adaptés aux interlocuteurs et aux exigences de l'emploi.</p>	03 h 00 mn	<p>Différentes réalisations sur un chantier de dépollution chimique des sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exécution d'une fouille de formes et de dimensions données avec chargement de la terre excavée dans un engin de transport, - mise en forme de la terre excavée sous forme de merlon, - pose d'un géo textile sur le merlon avec calage, - manipuler un fût avec des élingues, - communiquer avec un walkie-talkie, - exécuter le raccordement d'un élément de canalisation. <p>NB : le candidat devra présenter une autorisation de conduite de la pelle hydraulique délivrée par le responsable de la session de validation.</p>
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane.</p> <p>Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution chimique des sols.</p> <p>Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution chimique de sols, hors site et sur site.</p>	01 h 00 mn	Questionnaire professionnel d'approfondissement des connaissances et savoirs faire sur l'exécution de travaux dans le cadre d'un chantier de dépollution chimique des sols.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	Sans objet
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	Sans objet
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			04 h 00 mn 03 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	20/26

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	21/26

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	22/26

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ADS-RC	TP-01304	RC	01	07/03/2013	27/04/2012	23/26

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

